

Burundi : la peur est en train de gagner le milieu de la presse

RFI, 29 avril 2013
Burundi : les médias inquiets après l'agression de deux journalistes
Au Burundi, l'inquiétude est en train de gagner le milieu des professionnels des médias. En deux jours, deux d'entre eux se sont fait agresser, dans deux incidents distincts dans la capitale Bujumbura, alors que les journalistes burundais sont pointés du doigt par les autorités du Burundi qui les considèrent comme des opposants politiques. De quoi susciter la méfiance, surtout au moment où le Parlement burundais vient d'adopter une loi sur la presse que tout le monde qualifie de liberticide. Samedi 27, l'aube, le journaliste de la RPA (Radio publique africaine), Patrick Niyonkuru, a grièvement blessé par un policier qui venait le surprendre en train de rançonner des marchands de fruits qui se rendaient au marché.

La veille, un groupe d'hommes armés de fusils et de machettes avaient attaqué le domicile de Willy Abagenzinikindi de la radio-télévision Renaissance, lui avaient pris son ordinateur et les cassettes qu'il venait d'enregistrer. Le président de l'Union burundaise des journalistes, Alexandre Niyungeko, se dit très inquiet : « Pour le moment, il y a ce débat autour de ce projet de loi liberticide, (et) nous sommes très inquiets avec ces deux événements qui viennent de se suivre en l'espace de deux jours. J'espère bien que cela va s'arrêter là, parce qu'on n'a pas besoin qu'il y ait de nouvelles attaques. »
Investigations en cours
Le porte-parole de la police, Elie Bizindavyi, s'est voulu rassurant : « Concernant ce qui s'est passé avec l'autre journaliste (le second), nous sommes en train de faire des investigations pour identifier ceux qui ont commis ce forfait. Quant à dire qu'il y aurait une relation de cause à effet entre le climat d'insécurité que l'on observe actuellement et ce qui s'est passé, là, nous n'en avons rien à voir. » Et la police a tout fait pour le policier qui a tiré sur le journaliste. Pierre Havyarimana a été inculpé de tentative de meurtre, puis convoqué de la police du Burundi, avant d'être jugé et condamné à 15 ans de prison ferme samedi 27 avril, sans qu'il soit assisté d'un avocat.